CCI LOT-ET-GARONNE

ASSEMBLEE GENERALE
19 mai 2022 – 17h15 –Château Cazal du Bos à Nérac

N° 2022 – 18

OBJET : COMPTES ANNUELS 2021 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nombre de sièges : 42

Nombre de membres élus en exercice ayant voix délibérative : 42

Quorum : 22

Nombre de membres élus votants : 22

Majorité : 12

Nombre de voix pour : 22

Nombre de voix contre : 0

Nombre de refus de vote : 0

Nombre d'abstentions : 0

ADOPTE (X) **REFUSE ( )**

49 route d'Agen | 47310 Estillac
T. 05 53 77 10 00 | www.cci47.fr
SIRET 184701415 00046 – code NAF 9411Z

CONSIDERANT que les membres de la CCI ont eu connaissance :

- du Budget Exécuté 2021, dont les principales valeurs sont précisées ci-dessous
- de l'avis favorable de la Commission des Finances
- du Rapport du Commissaire aux Comptes,
- de la présentation et des commentaires sur ce budget par le Trésorier, Jean-Luc GUERY :

PRINCIPALES VALEURS EXECUTEES (en euros)

Total du bilan	6 839 004
Résultat de l'exercice	299 991
Capacité d'autofinancement	119 791
Solde budgétaire global	9 161
Ressources fiscales	2 019 162
Variation du fonds de roulement total	57 704
Variation du fonds de roulement non affecté	57 704
Fonds de roulement total en fin d'exercice	2 034 319
Fonds de roulement non affecté en fin d'exercice	2 034 319

CONSIDERANT que le montant du résultat du Budget Exécuté 2021 de la CCI s'élève à 299 991,46 € ;

L'ASSEMBLEE GENERALE

APPROUVE à l'unanimité les comptes 2021 de la CCI de Lot-et-Garonne

et

DECIDE de l'affectation du résultat 2021 (299 991,46 €) en report à nouveau, au 1er janvier 2022.

Fait à Agen, le 19 mai 2022

Le Président

Frédéric PECHAVY